

*Date de dépôt: 11 novembre 1999*

*Messagerie*

## **Rapport**

**de la Commission des transports chargée d'étudier la pétition « 3<sup>e</sup> voie Genève-Lausanne »**

**Rapporteure: M<sup>me</sup> Anne Briol**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La pétition 1173 «3<sup>e</sup> voie Genève-Lausanne » (cf annexe) a été déposée simultanément au Grand Conseil genevois, au Grand Conseil vaudois et aux Chambres fédérales. Elle demande aux Chambres fédérales ainsi qu'à toutes les instances concernées de mettre en œuvre la réalisation d'une troisième voie dans les deux sens sur l'autoroute Lausanne-Genève et de favoriser la commencement des travaux dans les plus brefs délais. La Commission des transports du Grand Conseil genevois a tout d'abord entendu M. Gil Egger, pétitionnaire, puis a pris connaissance des réponses des autres instances sollicitées. MM. Gérard Ramseyer, conseiller d'Etat en charge du Département de justice et police et des transports et Frédy Wittwer, directeur de l'OTC, ont assisté aux travaux.

## **Audition des pétitionnaires**

M. Gil Egger rappelle que cette pétition a été lancée il y a presque une année dans les colonnes du GHI et du Lausanne-Cité. Le moment choisi ne devait rien au hasard. En effet, la récolte de signatures s'est faite pendant le Salon de l'auto. De plus, le Conseil fédéral avait annoncé un plan de relance. Or, selon M. Egger, il est temps que la Suisse romande démontre qu'elle est capable de se mobiliser pour des grands projets. La pétition a reçu le soutien des sections genevoise et vaudoise du TCS, ainsi que celui de l'ACS. La pétition a réuni 17'299 paraphes.

## **Intervention de M. Frédy Wittwer, directeur de l'Office des Transports et de la Circulation**

M. Wittwer fait savoir qu'il n'est pas dans l'intention de l'Office des Transports et de la Circulation d'augmenter la capacité entre Coppet et Genève, mais plutôt d'opérer un transfert de la route vers le rail. C'est donc la troisième voie CFF qui permettra de répondre à l'augmentation de la mobilité. Si la capacité de l'autoroute est augmentée, on sera confronté à un problème d'accessibilité. Concernant les accidents sur le tronçon Nyon - Genève, il est vrai que cette portion d'autoroute peut s'avérer dangereuse à certaines heures. Le danger provient du phénomène d'accordéon. Tous les véhicules ne roulant pas à la même vitesse, il arrive qu'un véhicule roulant à 120 km/h doive s'arrêter quelques kilomètres plus loin. Il est donc impératif de réduire la vitesse. Il existe un projet relativement bien avancé qui consiste à placer des panneaux à vitesse variable. On pourrait ainsi descendre la vitesse maximum à certaines heures pour éviter le phénomène d'accordéon. Cette vitesse modulée devrait être instaurée à partir de Chavannes. A l'heure actuelle, le canton de Genève et le canton de Vaud traitent de cette question ensemble.

## **Avis du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)**

La commission prend connaissance de la prise de position du DETEC relative à cette pétition. Le DETEC relève que le Conseil fédéral a décidé en 1987, en raison de la conception sur la protection de l'air, de renoncer à élargir les tronçons autoroutiers existants jusqu'à ce que le projet « Rail 2000 » soit réalisé. Cette décision s'applique particulièrement à l'élargissement du tronçon autoroutier A1 entre Lausanne et Genève.

### **Discussions et vote de la commission**

Suite aux explications données par l'OTC, l'ensemble de la commission est d'avis que la réalisation d'une troisième voie autoroutière entre Genève et Lausanne ne résoudrait pas les problèmes de bouchon à l'entrée de Genève. Plusieurs commissaires estiment que seul un transfert massif du trafic de la route au rail permettrait d'améliorer la situation et de réduire les graves nuisances engendrées par le trafic automobile. La troisième voie CFF en cours de construction va tout à fait dans ce sens. De plus, les récentes votations sur les NLFA et le financement des infrastructures ferroviaires montrent qu'une part importante de la population estime que le transfert du trafic de la route au rail doit être réalisé dans les plus brefs délais.

Pour toutes ces raisons, la commission décide par 8 voix (2 Ve, 2 AdG, 2 L et 2 DC) contre 1 (R) de déposer cette pétition sur le bureau du Grand Conseil et vous invite à en faire de même.

## **Pétition**

**(1173)**

### **3<sup>e</sup> voie Genève-Lausanne**

Les signataires, considérant que :

- des sommes importantes devraient être allouées à la relance en général ;
- certaines de ces sommes devraient être attribuées à l'entretien et à la construction des routes ;
- la Suisse romande, durement touchée par la crise, a un besoin urgent d'impulsions de nature à aider son économie ;
- l'autoroute entre Genève et Lausanne est saturée avec plus de 60 000 véhicules par jour selon les comptages officiels ;
- les travaux d'élargissement des ponts sur cette autoroute arriveront bientôt à terme,

demandent aux Chambres fédérales en particulier ainsi qu'à toutes les instances concernées

- de mettre en œuvre la réalisation d'une troisième voie dans les deux sens sur l'autoroute Lausanne-Genève et de favoriser le commencement des travaux dans les plus brefs délais.